



## Non remboursement crédit la consommation

Par **Tinaya**, le **04/01/2014** à **17:22**

Bonjour,

Il y a 2 ans j ai ouvert un compte à la caisse d epargne en donnant l adresse d une amie en France.( je suis de nationalité suisse et je vis en suisse.)

J ai contracté un crédit à la conso de 30'000€ pour lequel j ai toujours honoré mes mensualités.

Ma situation financière a changé depuis et il ne m est plus possible de rembourser ne serait ce 50€ par mois( je vis en suisse et j ai 2 enfants...)

J ai d abord essayé de me rapprocher de mon conseiller caisse d epargne afin de trouver une solution, celui ci me renvoie vers l organisme natixis financement, et lorsque je m adresse au service clientèle des prêts ils me disent que c'est à mon conseiller de trouver une solution( regroupement de crédit...) en fonction de mes capacités de remboursement.

Il fait le mort lorsque je lui écrit, et j envisage vraiment de ne plus payer, mes moyens ne me le permettant pas.

Que risque mon amie sachant qu elle n a jamais été caution?( elle m a "prêté " son adresse)  
Je comptait écrire à la caisse d epargne en leur disant que je vis actuellement en suisse et je leur donne mon adresse? Qu est ce que je risque?